



LE 23 AVRIL : POUR L'EMPLOI, POUR LA PROTECTION SOCIALE ABROGATION DE LA RÉFORME D'ASSURANCE CHÔMAGE !!

Depuis 30 ans, les gouvernements successifs au service des capitalistes se succèdent pour détruire l'ensemble de nos droits sociaux. Assurance maladie, retraites ou assurance chômage, voilà leurs cauchemars ! Pour augmenter encore davantage les profits, ils veulent détruire le système de protection sociale qui permet aux travailleurs/ses de continuer à tout simplement vivre quand ils et elles sont privé.e.s d'emplois, ils veulent nous obliger à accepter n'importe quel emploi, ils veulent se servir de la terreur du chômage pour baisser nos salaires et détériorer nos conditions de travail.

L'accès à l'assurance chômage est un droit fondamental, dont la crise accentue la nécessité.

Le gouvernement annonce la baisse ou la suppression des allocations chômage à 1,7 million de travailleuses et travailleurs indemnisé-es. C'est un scandale pour les saisonniers, extra hôteliers, guides conférenciers, intérimaires, travailleurs et travailleuses précaires du privé ou du public etc., déjà durement touché-es par la crise, en grande partie des jeunes et qui accroît la précarité sous toutes ses formes.

Dès le 1er Juillet 2021, la nouvelle réforme de l'assurance chômage va ainsi réduire les montants des allocations des travailleurs/ses ayant perdu leurs emplois de 20% en moyenne et jusqu'à 45% dans certains cas à cause d'un nouveau système de calcul injuste. **Des dizaines de milliers d'entre nous n'auront tout simplement plus droit à aucune indemnité chômage.**

Et à partir du 1er octobre, un nouveau durcissement concernera la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits ; **il faudra désormais avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 mois sur les 28 derniers mois.** Cette contre-réforme a pourtant été refusée en partie par le conseil d'état en raison des injustices flagrantes qu'elle crée. La totalité des organisations syndicales y sont opposées. C'est un gouvernement complètement inflexible qui tente maintenant de l'imposer à travers un décret publié en catimini qui ne la modifie qu'à la marge.

Depuis le 4 mars, une centaine de lieux culturels sont occupés par les professionnel·les du spectacle et de métiers précaires qui revendiquent le droit de travailler, la garantie de tous les droits sociaux et donc le retrait de la réforme d'assurance chômage.

Elles et ils sont touché-es par la crise de l'emploi consécutive à la crise sanitaire et à la politique du gouvernement, notamment la réforme de l'assurance chômage que ce dernier s'acharne à mettre en œuvre au 1er juillet, mais aussi par l'état d'urgence sanitaire qui via des mesures liberticides impose aussi la fermeture des lieux de culture

- Partout les aides de l'Etat doivent sauvegarder et améliorer l'emploi, être conditionnées à l'arrêt des licenciements, aux embauches, au non-versement de dividendes.
- Partout elles doivent permettre l'insertion des jeunes notamment à la sortie des études, comme le revendiquent aussi bien les mouvements de jeunesse que les étudiant-es occupant plusieurs lieux culturels.
- Tous les droits sociaux doivent être garantis, aussi bien l'accès aux congés maladie/ maternité que la médecine du travail, la protection sociale complémentaire santé/ prévoyance, les congés spectacle.
- Ouverture immédiate de tous les lieux culturels : abrogation de l'état d'urgence et du couvre feu

**LE 23 AVRIL 2021, RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
14h30 a Tours devant la Direccte (8 Rue Alexander Fleming)**